Image not found or type unknown

# retard dans livraison chez garagiste

Par **portau**, le **08/05/2011** à **14:15**

Bonjour,
J'ai confie en decembre 2010 une voiture a restaurer a un garagiste qui m'a promis oralement une fin de travaux en mars. Depuis il reporte sans cesse la date J'ai simplement signe un devis sans mention de date de livraison et j,ai remis un cheque pour la moitie des travaux. Je ne peux meme pas envisager de reprendre la voiture car elle est demantelee dans le garage....je suis prise en otage. Que puis je faire ?
Merci de vos conseils

Par **fra**, le **09/05/2011** à **14:43**

Bonjour, Madame,

Il est regrettable, mais c'est souvent le cas dans ce genre de situation, que le délai de rénovation n'ait été évalué que verbalement.
Pour lui mettre la pression, vous pouvez commencer par lui envoyer une LRAR pour lui manifester votre mécontentement puis, si cela est inefficace, vous demanderez à un Huissier de justice de constater l'état du véhicule, six mois après l'avoir déposé, avant d'envisager une procédure.

Par **portau**, le **09/05/2011** à **22:26**

Merci pour votre reponse> Je vais faire le courrier en recommande.....Pouvez vous m'indiquer comment faire pour contacter un huissier et de quel montant sont les frais.
Merci encore pour vos conseils

Par **fra**, le **10/05/2011** à **09:40**

Bonjour,

Pour contacter un Huissier, vous pouvez consulter les pages jaunes se rapportant à votre zone d'habitation ou celle du garage.
Quant aux frais, lui pourra vous les préciser.

Par **portau**, le **11/05/2011** à **02:29**

merci pour vos conseils

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés